

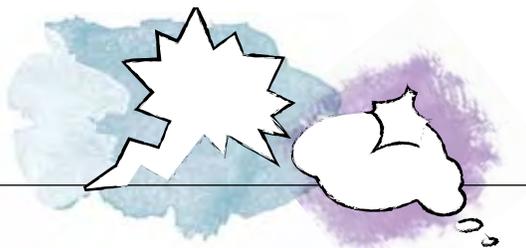
La maltraitance envers les **PERSONNES ÂÎNÉES**

www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante



RECONNAÎTRE LA MALTRAITANCE

La maltraitance envers les personnes âgées survient lorsqu'un **geste singulier ou répétitif, ou une absence d'action appropriée**, intentionnel ou non, se produit dans une **relation où il devrait y avoir de la confiance**, et que cela cause du **tort** ou de la **détresse** chez une personne âgée. Elle touche à la fois les personnes âgées qui vivent à domicile, en milieu d'hébergement ou dans tout autre milieu de vie.



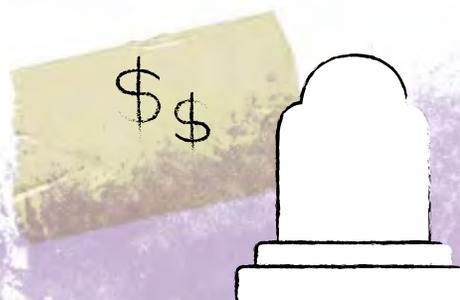
ÂGISME

La **discrimination et les stéréotypes négatifs liés à l'âge** font partie des nombreux facteurs qui contribuent à la maltraitance dans notre société. À titre d'exemple, en milieu d'hébergement, l'âgisme peut influencer négativement les interactions qu'ont les professionnels avec les résidents et engendrer des conséquences négatives.



SITUATION AU QUÉBEC

Au Québec, on distingue deux formes de maltraitance envers les personnes âgées : la **violence** et la **négligence**. En plus de la violation des droits et de l'âgisme, la maltraitance peut être de type physique, sexuel, psychologique, matériel, financier ou organisationnel.



CONSÉQUENCES

Si certaines conséquences de la maltraitance sont plus apparentes, comme les conséquences physiques, matérielles ou financières, certaines sont plus subtiles, comme les répercussions psychologiques et les coûts sociaux.

PRÉVENTION

La prévention de la maltraitance envers les personnes âgées implique à la fois des actions visant la **réduction des situations à risque**, tant pour la personne âgée que pour son entourage, ainsi que la **promotion d'attitudes positives** envers les personnes âgées et la **sensibilisation** au phénomène. Elle comprend notamment des actions ayant comme objectifs d'informer et d'éduquer la population générale sur les facteurs de risque de la maltraitance (ex. : perceptions âgistes), mais aussi sur les bonnes pratiques pour diminuer le risque qu'une telle situation puisse s'installer (ex. : promotion de la bientraitance).

